



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E140938

VALABLE JUSQU'AU 26/07/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/04/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MULHOUSE 2006B347

Siret : 489 780 882 00028

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4021838

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD AM 143717901

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD AM 143717901

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : ADEAL

76 RUE LAVOISIER  
68200 MULHOUSE

Téléphone : 06 20 35 76 95

Portable :

Site Internet : www.adeal68.com

E-mail : adealsarl@orange.fr

Responsabilité légale :

ERDEN ALP GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	14/10/2021
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	03/07/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/10/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/10/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	14/10/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE  
MAISON DU BATIMENT  
12, ALLEE NATHAN KATZ  
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.